

Réunion du CA de la MPT Chony du 4 janvier 2021

Présents : Hélène, Jacques, Claude, Wahid, Sylvie, Caroline.

Excusées : Christiane, Marie.

Renouvellement du Bureau :

La déclaration de ce changement de bureau a été faite à la préfecture et le récépissé reçu. Il a été transmis à la Mairie (F.Reverdi et F.Bouyssou) et à la banque (Via Claude).

Une diffusion générale aux animateurs, adhérents, autres Structures MPT, MJC et « Amis de la MPT doit être faite, avec les vœux : → Jacques.

Présentation des Vœux :

La carte de vœux proposée par Claude : Photo sur Girodet, avec la phrase de Marc Aurèle a été validée. Un certain nombre de Mail ont disparu de notre base gMail. Un bug de Google ?.

Refaire la base des adresses eMail dans gMail : → Jacques.

Théâtre : L'activité Théâtre pourrait reprendre : Cf. information d'Anaïs :

"Toutes les structures dont l'enseignement artistique est l'activité principale, y compris les structures associatives, peuvent rouvrir pour toutes les activités des MI-NEURS sauf l'art lyrique : "Art. 3 du décret du 14 décembre [...] Le 6° de l'article 35 est complété par la phrase suivante : « Ces établissements et ceux de l'enseignement artistique relevant du spectacle vivant et des arts plastiques sont autorisés à accueillir des élèves mineurs dans les autres cycles et cursus, sauf pour l'art lyrique »".

Lien du décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042665612?r=LWUSG8tp23>

Par ailleurs, la Mairie de Bourg lès valence, nous a demandé la salle Chantal BOURG pour faire une activité pour les scolaires. Cela se passe les lundis après-midi avec Marie RIVIERE.

Décision : Informer les élèves et l'animatrice de la reprise dès que possible → Marie

Yoga :

Katia n'arrive pas à obtenir d'aide gouvernementale. Elle n'a pas appelé Jeff, qui lui y arrive sans problème depuis le site des impôts.

Katia nous propose d'effectuer ses cours de Yoga en Visio, contre rémunération.

Lors de l'inscription, nous avons proposé et fait faire à tous les adhérents 3 chèques, afin de n'encaisser au fur et à mesure que les cours se déroulent, en fonction des conditions sanitaires.

La proposition de Katia est différente, nous l'acceptons, avec la contrepartie que les adhérents nous signifient par Mail leur accord de ce type de diffusion de l'activité et nous autorise à encaisser les chèques de l'activité en conséquence.

Décision : Appeler / faire mail à Katia → Jacques

Mix-Dance, Feldenkrais, Urban Training, Pilates, Gym douce :

Seul le Mix-dance essaye de proposer une activité en Visio. Essayons de généraliser cette façon de rester en contact, avec les autres activités, en ayant une position commune, quant à **la rémunération** des animateurs et **l'encaissement des chèques** des adhérents, avec leur consentement.

Proposer aux autres animateurs le principe d'activité en Visio → Jacques.

Jacques.

Président et secrétaire de séance.